

# RAPPORT MENSUEL CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

Ville de Shawinigan  
Activités avril et mai 2021



## Introduction

Le présent mandat consiste à effectuer le contrôle des insectes piqueurs (moustiques, mouches noires et *Simulium jenningsi* à l'aide de larvicide biologique pour l'ensemble du territoire de la ville de Shawinigan et obtenir un taux de succès d'un minimum de 80% de mortalité, et ce, pour toute la période de couverture (de la fonte des neiges jusqu'à la mi-septembre).

Ce rapport présente les activités du mois d'avril et de mai 2021.

## Résumé des opérations

- La réunion de démarrage a eu lieu par vidéoconférence le 8 avril. Lors de cette réunion, tous les aspects opérationnels ont été abordés : tests de nuisance, requêtes de citoyens, rapports, traitements aériens et terrestres, zones d'exclusions et interdiction de traitement à St-Mathieu-du-Parc et dans la tourbière du Lac-à-la-Tortue. Nous avons aussi échangé sur la nouvelle plate-forme clients et donné les accès nécessaires pour suivre les activités quotidiennes. Il fut aussi convenu que, sur demande, la firme fournirait à la Ville en cours de saison, les cartes suivantes sous forme de shapefiles:
  - Recensement cartographique des déchets volumineux (rien pour le moment n'a été signalé)
  - Recensement cartographique des barrages de castor (seulement pour les barrages qui peuvent représenter un danger pour les infrastructures - aucun de signalé)
- Le début du printemps 2021 est marqué par une chaleur au-dessus des normales climatiques saisonnières, entraînant un développement hâtif des espèces de moustiques printaniers. Ainsi, les premières activités de prospection ont eu lieu plus tôt en 2021, soit dans la semaine du 5 avril et un premier traitement moustiques (espèces printanières) a eu lieu entre le 16 avril et le 7 mai (voir section Moustiques plus bas pour les autres dates).
- L'équipe permanente est composée des mêmes coordonnateurs que l'an dernier : messieurs Michel Bourassa et Mario Gagnon.
- La procédure de bio-essais a été réalisée avec les mêmes numéros de lot de larvicide avant le 15 avril afin d'évaluer le dosage opérationnel de cette année. Nous utilisons des taux d'application entre 5 et 6 kg/ha pour le VectoBac 200G et des taux d'application entre 0,75 L-0,8 l/ha pour le VectoBac 1200 L.

- Un évènement malheureux s'est produit ce printemps. Des citoyens opposés au traitement à l'aide du larvicide biologique Bti ont intimidé fortement deux employés de GDG. Ceux-ci revenaient sur un petit chemin forestier d'un traitement chez une dame qui avait souhaité nos services. Nous voulons préciser qu'aucun traitement n'a été effectué sur le terrain de ces opposants (exclus des opérations par choix des propriétaires) et que le respect des demandes d'exclusions est pris au sérieux par notre compagnie et nos employés. Ceci étant clarifié, aucune forme d'intimidation ne sera acceptée contre nos employés, alors que ceux-ci procèdent aux travaux pour lesquels ils sont mandatés. La gravité de cet évènement a obligé les employés à déposer une plainte auprès de la Sécurité du Québec.
- Rappelons que GDG continue d'appliquer un protocole strict pour les opérations terrains pour prendre des mesures préventives pour la COVID-19.

## Moustiques

- La prospection des gîtes larvaires a débuté plus tôt cette année, soit au début d'avril dans les secteurs où le développement est le plus rapide, pour s'étendre ensuite à l'ensemble des gîtes.
- Des équipes mobiles sont venues aider l'équipe permanente pour le premier traitement, qui s'est terminé le 7 mai.
- Un deuxième traitement afin de traiter des espèces printanières tardives a été effectué entre le 10 mai et le 18 mai.
- Les applications aériennes pour les espèces printanières ont été effectuées les 19, 21, 24, 25, 27 et 28 avril.
- L'application aérienne pour l'espèce *Coquillettidia perturbans* a eu lieu le 20 mai. Par voie terrestre, les applications pour cette espèce ont eu lieu les 19 et 20 mai.
- L'équipe attitrée aux opérations de contrôle du moustique a de nouveau été très vigilante pour respecter les zones d'exclusion ou les demandes formulées durant les traitements.

## Mouches noires

- Les équipes ont débuté un premier traitement le 7 avril. Ce traitement s'est terminé le 24 avril. Le deuxième traitement a commencé le 25 avril pour se terminer le 11 mai. Un troisième traitement a eu lieu entre le 12 et le 26 mai. Et le quatrième traitement a débuté le 27 mai.
- Pour le contrôle de la mouche noire, la rivière Shawinigan a été traitée les 16 et 23 avril ainsi que les 3 et 21 mai. Le premier traitement de la rivière St-Maurice a été effectué le 29 avril (ce qui est exceptionnellement tôt) et le 18 mai.

Tel que convenu, aucun traitement n'a été fait sur le territoire de St-Mathieu afin de respecter l'interdiction imposée par la municipalité, ainsi que dans toutes les zones d'exclusion.

## Météo

Le printemps 2021 se caractérise par du temps chaud et très peu de précipitations. Pour tout le mois d'avril seulement une vingtaine de mm ont été reçus sur le territoire. MétéoMédia: *Les dix premiers jours d'avril ont été exceptionnellement chauds, si bien que des records de chaleur ont été fracassés pendant sept journées consécutives sur l'ensemble du territoire.* Cependant, dans le dernier tiers d'avril les températures sont redescendues vers des maximums beaucoup plus frais, ce qui a ralenti le développement larvaire.

Le début du mois de mai fut semblable côté précipitations et les températures sont restées sous les normales pour cette période. Vers le 15 mai, la chaleur s'est installée provoquant l'émergence des insectes. Malgré quelques averses et orages dispersés, aucune précipitation n'a été suffisamment importante pour générer une éclosion larvaire. Au total, on compte de 35 à 50 mm en mai selon les secteurs de la ville; ce qui donne un très faible total de 55 à 70 mm pour ces deux premiers mois d'opérations.

Le temps sec et frais de mai aura permis aux équipes de bien suivre un développement larvaire très inégal et de faire les traitements aux bons moments dans les différents milieux naturels.

## Tests de nuisance

Un test de nuisance officiel a été effectué le 26 mai.

Date	Heure	Zone protégée	MS	MN	Nbre IP*	Heure	Zone non protégée	Nbre IP*	Efficacité
26-05-2021	20:39	Coin Bois-Franc et Maroniers	7	2	9	20:00	Moyenne 1	101	91,1%
	20:13	5999, Lac Bournival	6	11	17	20:00	Saint-Narcisse	101	83,2%
	19:48	Décharge Lac Mondor	6	4	10	20:00	Saint-Narcisse	101	90,1%
	19:12	159, de la Petite Rivière	1	14	15	20:00	Saint-Narcisse	101	85,1%
	18:51	rue des Cèdres	1	16	17	20:00	Saint-Narcisse	101	83,2%
	18:27	parc, rue Bellefeuille	1	14	15	20:00	Saint-Narcisse	101	85,1%
	20:38	201e avenue	4	3	7	20:00	Saint-Narcisse	101	93,1%
	20:15	clôture, rue Savignac	2	17	19	20:00	Saint-Narcisse	101	81,2%
	19:25	1630 Rue Morin	0	1	1	20:00	Saint-Narcisse	101	99,0%
	19:14	810, la Poudrière	0	1	1	20:00	Saint-Narcisse	101	99,0%
	18:51	coin Prieuré et Gilles	0	2	2	20:00	Saint-Narcisse	101	98,0%
	18:27	Lac Hébert (#6)	0	6	6	20:00	Saint-Narcisse	101	94,1%
	<b>Moyenne pour la saison:</b>					<b>10</b>		<b>101</b>	<b>90,18%</b>

### **Demandes d'inspection/appeal des citoyens**

Depuis le début des opérations, trois appels ont été reçus par l'entremise de la ligne Info-moustique. Chacun des citoyens a été contacté par le coordonnateur du programme, sauf dans le premier cas où aucun numéro n'avait été laissé. Vous trouverez, plus bas, le tableau avec le détail des appels (les noms ont été retirés), ainsi que les actions posées.

Tableau 1. Requêtes reçues en avril et mai

Date de la demande	Date du constat	Type de nuisance	Action	Secteur	Détail de la demande	Détail du constat
2021-04-28	2021-05-01	Aucune	Traitement	St-Jean-des-Piles	La dame a appelé pour qu'on épande dans l'étang artificiel de son voisin au XXX chemin de St-Jean-des-Piles. Elle n'a pas laissé de numéro de téléphone ni même d'autre renseignements concernant son voisin.	Le traitement a été effectué suite à un échantillonnage larvaire.
2021-05-22	2021-05-25	MSMN	Demande_Info	St-Gérard-des-Laurentides	La dame a laissé un message vocal. Elle désire faire épandre: beaucoup de moustiques: XXX XXX-XXXX	J'ai parlé avec madame qui constate un plus grand nombre de moustique que d'habitude. Explications sur les traitements et le développement larvaire. Je lui ai parlé de la zone BT08A qui a été problématique ce printemps.
2021-05-21	2021-05-21	MS	Demande_Info	Lac-à-la-Torute	La dame à laissé un message vocal. Elle désire faire traiter chez elle, car il y a beaucoup de moustiques. À rappeler au XXX XXX-XXXX	La dame est nouvellement arrivée dans cette rue et découvre que les mares situées derrière sa maison ne peuvent être traitées à cause d'une exclusion. Elle est très déçue.

Richard Vadeboncoeur, biologiste  
Responsable de contrat

Patrice Thibeault, biologiste  
Directeur de projet